

[SE LOGER]

Les aides au logement

Mise à jour - janvier 2022



QUOI ?



Obtenir un logement et y vivre coûte cher.

Il faut payer un dépôt de garantie, le loyer chaque mois, les charges...

Il existe des aides pour payer moins, ou en plusieurs fois.

ACCÉDER AU LOGEMENT

1 Les aides d'Action Logement



Avances Loca-Pass :

Pour aider à payer le dépôt de garantie : Action Logement paie pour vous, et vous lui remboursez un peu chaque mois.



: pour les jeunes de **moins de 30 ans** et les **salariés** du privé (*sauf secteur agricole*).

Faire la demande : <https://locapass.actionlogement.fr/>



Visale :

Action logement se **porte garant** pour vous auprès de votre futur propriétaire. Si vous n'arrivez plus à payer votre loyer, Action Logement peut payer ponctuellement le propriétaire, et vous les remboursez.



: jeunes **entre 18 et 30 ans** et les **salariés de plus de 30 ans** embauchés depuis moins de 6 mois, ou gagnant moins de 1500€ / mois, ou si vous avez une **promesse d'embauche**.

Est-ce que j'y ai droit ? Testez ici :

<https://site.actionlogement.fr/eligibilite-visale/locataire/choix-age>



Inscription : <https://fo.visale.fr/#!/register/locataire>



2 Le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL)

Le FSL peut vous **donner** de l'argent pour payer le dépôt de garantie, le premier loyer ou les frais d'agence, selon vos ressources



Votre travailleur social peut vous aider à faire la demande.

3 Les aides pour acheter des meubles

Vous pouvez percevoir des aides et des prêts pour acheter des meubles, vous installer.

Voir la fiche « meubler son logement »



SE MAINTENIR DANS SON LOGEMENT

1 Demander des APL

Les APL permettent de réduire le coût de votre loyer. Elles sont versées chaque mois sur votre compte, ou directement au propriétaire de votre logement.



COMMENT ?

La demande d'APL se fait en ligne, sur le site de la CAF.

Vous devez scanner ces documents :



Photocopie de votre titre de séjour



Attestation de loyer



RIB

complétée et signée par votre propriétaire :

<http://urlr.me/zgbZM>



Attention : il faut faire la demande au plus vite pour recevoir les APL.

Pas de versement le premier mois.

2 De l'aide pour payer les charges



Le chèque énergie :



C'est de l'argent donné par l'État pour vous aider à payer vos factures d'électricité et de gaz.

€ Selon vos revenus, vous recevez entre 48€ et 277€.

COMMENT ?

Il n'y a rien à faire : c'est automatique ✓

Si vous y avez droit, vous le recevez une fois par an chez vous.

Le Fond de Solidarité Logement (FSL) :

Peut vous donner de l'argent pour aider à payer les factures d'énergie, ou si vous n'arrivez pas à payer votre loyer, selon vos ressources et sous certaines conditions.

Votre travailleur social peut vous aider à faire la demande.



SCANNEZ-MOI !

.....
www.solidarite-estuaire.fr/parlon

rejoignez-nous!

SOLIDARITÉ

"PARL'On - Solidarité Estuaire" ESTUAIRE